



CTL EMPLOIS DE JANVIER 2022

SUPPRESSIONS GÉNÉRALISÉES

51 POSTES DE MOINS !

Le dernier CTL a eu lieu le 20 janvier 2022 en 2e convocation. Les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO et CFDT) avaient décidé de ne pas se rendre à la 1re convocation. C'est une position de contestation adoptée face à la suppression d'emploi répétée dans le département, alors que les services fonctionnent déjà en flux tendu et que Bercy a décidé de n'affecter qu'un nombre insuffisant d'agents en sortie d'école (pour les contrôleurs : 90 en 2020 contre 30 en 2021!). Étaient présents ce jour, les représentants des syndicats CGT FIP 93 et CFDT. Les deux syndicats ont lu une liminaire dénonçant les suppressions d'emploi et la détérioration des conditions de travail.

Points abordés : I Situation des emplois, II Accueils, III Ponts naturels, IV Divers

I Situation des emplois

Cette suppression se décline ainsi : – 37 agents, -13 contrôleurs, -3 inspecteurs et + 3 A+. La majorité des sites ont perdu 1 à 2 postes. L'impact de ces suppressions dépend évidemment de la taille du site. -3 pour la Direction c'est minime, 1 pour la trésorerie du Blanc-Mesnil c'est -10 % de l'effectif !

Un emploi est supprimé au SDE pour être transféré au Service National de l'Enregistrement, cependant la mission ne disparaît pas au 01/09/2022. La Direction générale affiche une entrée progressive de ce service national dans le maillage. En attendant, les agents se débrouillent avec la surcharge de travail.

Le service liaison rémunération (« la paye ») perd un emploi puisqu'une partie des missions est redéployée.

La DGFIP reprend une partie des missions des Douanes, mais à ce jour aucun douanier n'a été affecté. La Direction générale « n'est pas inquiète, car ces activités intégrées seraient uniquement « auto-liquidées » et ne demanderaient que de la vérification. Par qui ? On ne sait pas.

Les suppressions de postes suivront le schéma classique à moins qu'une solution au cas par cas puisse être trouvée.

Un constat : les charges augmentent (population, activité économique, sociologie...) mais les emplois disparaissent.

II Accueils

– Bobigny : Une cellule dédiée (dépendant du SIP) se crée pour assurer principalement l'accueil pendant 4 demi-journées. Elle se compose de 4 agents C : 2 du SIP, 1 pris sur l'effectif du SDE et un dernier pris dans l'effectif de la BLI, voire de la comptabilité. Cette cellule constitue un pré accueil qui ne dispense pas les structures habituelles (SIP, SDE et comptabilité) de la tenue de

l'accueil physique des usagers. Le redéploiement des emplois C de la BLI et du SDE intègre de fait le SIP.

– Bondy : L'accueil est totalement repensé par Bercy sur un modèle très ouvert et cherchant à éviter les files d'attente. Concernant les places de parking, actuellement 15 places disponibles, une demande sera faite auprès de la mairie pour en obtenir, ceci avant l'arrivée du service de Noisy le Sec.

– Montreuil : Une réorganisation de l'espace s'appuyant sur un guichet d'orientation est prévue. Plutôt qu'une borne d'accueil, la Direction privilégie un marquage au sol. Le site conserve ses vigiles. Il y aura 2 caisses, une du SIP, l'autre pour la trésorerie aura La caisse sera commune, notamment la gestion du numéraire.

Un groupe de travail se réunit actuellement (composé de représentant de la Direction, de chef de service et d'agents) depuis le mois de novembre et doit encore évoquer ce sujet dans les mois à venir

III Ponts naturels

Les ponts naturels se feront le vendredi 27 mai 2022, le vendredi 15 juillet 2022 et le lundi 31 octobre 2022.

Nous avons demandé une dérogation à la règle des 31 jours consécutifs pour les congés pris entre le 15 juillet et le 16 août. Demande qui sera transmise à Bercy.

Afin de respecter le droit à congés, et non à l'obligation de poser des congés pendant les ponts naturels, nous avons demandé à ce que ces jours soient offerts. Sans succès.

Afin que soit reconnu le travail des agents tout au long de l'année, **et comme cela se fait dans d'autres Directions**, nous avons demandé qu'une heure soit offerte les veilles de jours fériés –(au lieu d'un départ une heure plus tôt sans compensation). La réponse du DDFIP a été que par souci d'égalité avec les collègues en congé, il ne pouvait octroyer cette heure. Cependant la Direction s'est engagée à réexaminer sa position.

IV Divers

Organisation du travail : Lors des fusions de sites, les façons de travailler changent. La Direction considère qu'une fusion n'est pas une addition, mais bien une occasion d'une nouvelle organisation.

Transfert de poste : Il n'y a plus de présentation des travaux dans le cadre du NRP. La Direction se dit prête à organiser des réunions sur les sujets immobiliers pour répondre aux interrogations des agents. Ces points pourront aussi être abordés dans les prochains comités techniques locaux.

SIP Noisy-Le-Sec : Concernant le manque de formation des stagiaires, la Direction remarque le peu d'utilisation faites des e-formations. Les témoignages concernant la difficulté à les mettre en place en poste, ont conduit la Direction à étudier de nouvelles possibilités quant à son protocole (notamment la possibilité de les faire chez soi ou d'avoir un espace dédié dans les services).

EDR : La Direction confirme qu'il appartient aux agents de justifier via une copie écran de ViaMichelin de leur trajet afin d'en obtenir le remboursement.

Places de parking dur Berlioz et Préfecture : 6 demandes demeurent insatisfaites.

La Direction a passé commande de masque FFP2 pour les plus fragiles et pour certaines catégories de personnels.